en tête M. l'abbé Lemire, député-maire sortant; toute la liste est élue avec une moyenne de 1.380 voix.

— **Liste Radicale:** 500 voix. — Liste Socialiste: 1.300 voix.

La Madeleine. — Toute la liste de l'Union Républicaine est élue.

A Haubourdin. — La liste de M. le sénateur Potié est élue toute entière.

A Hellemmes. — Inscrits, 4.014; votants, 3.760. — Parti démocratique populaire, 754; parti radical, 379; parti soc. S.F.I.O., 1.341; parti communiste, 1.335. — Il y a ballottage.

A Valenciennes. — La liste d'Action républicaine et sociale avec M. **Jules Billiet, maire,** obtient une moyenne de 3.350 voix. La liste radicale et radicale-socialiste, 1.400 voix. La liste socialiste: 2.300 voix. La liste communiste: 1.300 voix. — Il y a ballottage.

A Cambrai. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'il y a ballottage.

Saint-Pol-sur-Mer. — M. Lucien Trambout, maire sortant, est réélu. Le député communiste Barra est battu.

Fourmies. — La liste de M. le député-maire Coppeaux est réélue entièrement.

A Avesnes. — La liste de Concentration républicaine obtient 13 sièges. M. le sénateur Pasqual est élu. Il y a ballottage pour neuf sièges.

A Maubeuge. — La liste d'Union républicaine obtient environ 2.000 voix. M. Bataille, maire sortant, 1.222 voix. Seul M. Félix Caffiaux, de l'Union rép. est élu. Il y a ballottage pour 26 sièges.

A Caudry. — La liste socialiste est élue avec une moyenne de 1.900 voix.

A Denain. — La liste socialiste est réélue.

A Somain. — La liste communiste est réélue avec une moyenne de 1.630 voix.

A Dunkerque. — M. Henri Terquem et 9 candidats de sa liste sont élus.

Dans le Pas-de-Calais

Aire-sur-la-Lys. — Liste de l'Union Sociale Républicaine: Elue entièrement.

Radinghem. — Liste de l'Union Républicaine: Elue entière, contre une liste socialiste sortante.

Isbergues. — Liste socialiste: Elue.

A Vaulx-Vauxcourt, M. Bachelet, sénateur, de l'Union Républicaine, est en ballottage. La liste adverse obtient 11 sièges sur 12.

A Bruay, M. Cadot, député S.F.I.O., et sa liste sont élus.

A Lens, MM. Basly, Maes, Evrard, députés socialistes unifiés sont élus avec leur liste.

A Campagne-les-Hesdin, M. Victor Morel, député gauche, rad., est élu avec sa liste.

A Calais, M. Berquet, député de la Gauche Démocratique, est battu avec sa liste.

A Boulogne-sur-Mer. M. Parjon, sénateur, maire sortant (Union Rép.), est en ballottage.

A Tincques, M. Thérot, sénateur de l'Union Rép., est élu avec sa liste.

A Pernes-en-Artois, M. Poinon, député (Gauche Dém.), est élu avec sa liste.

A Avion, M. Forzan, député soc. unifié, est en ballottage.

Beaulieu-sur-Mer. — La liste du Cartel ayant à sa tête M. Albert Dumerty, est élue en entier.

A Ardres, le général Saint-Just, député-maire (Union rép. démocr.) est réélu avec sa liste.

DANS LA SOMME

A Albert. — La liste radicale bat la liste l'Union rép. sortante.

Dans les autres Départements

Marseille, 3 mai. — (Agence Havas). — D'après les résultats parvenus à la Préfecture à 21 h., aucun changement ne s'est produit dans les communes du département. Toutes les municipalités sortantes ont été réélues. Les ballottages sont très peu nombreux et dans leur ensemble, les résultats confirment, au point de vue politique, les élections du 11 mai 1924.

A Sommières, la liste de M. Georges Mandel bat la liste du cartel des gauches à une forte majorité.

A Bécel (Ardennes), M. Philippoteaux, député, est élu avec toute sa liste.

A Lamarche (Vosges), la liste républicaine de M. Camille Picard, député des Vosges, est élue tout entière contre la liste de droite.

A Grenoble, la liste du cartel, ayant à sa tête M. Mistral, député soc., maire sortant, et M. Vallier, rad. soc., semble devoir être élus avec une moyenne de 7.900 voix, contre 4.000 à la liste d'Union Républicaine et 1.000 à la liste communiste.

M. Raffin Dugens, ancien député communiste dissident, qui se présentait seul, a obtenu 300 voix.

A Lyon, les élections ont eu lieu au scrutin de liste, par arrondissement. (Il y a 7 arrondissements).

1er Arr. (7 conseillers à élire) : La liste rad. soc., comprenant MM. Herriot et Chazette, députés, est élue par 6.577 voix. La liste des républicains modérés obtient une moyenne de 3.220 voix; la liste socialiste, une moyenne de 450 voix.

2e Arr. (7 conseillers à élire) : Quatre listes en présence : Comm., S.F.I.O., rad.-soc. et rad. modérés. Il y a ballottage.

— Dans le troisième arrondissement, la liste du bloc des gauches obtient les onze sièges. Dans le 5e arrondissement, il y a ballottage.

4e Arr. (4 conseillers à élire) : Quatre listes en présence. Ballottage.

— Sixième arrondissement: 10 conseillers à élire (4 listes en présence). La liste du Bloc des gauches avec M. Darmes, député, est élue avec 2.000 voix de majorité contre une liste rép. modérée.

7e arrondissement: 10 conseillers à élire (4 listes en présence). M. Rognon, député socialiste est seul élu.

Il y a ballottage pour les autres sièges.

A Senones, M. Constant Verlot, député-maire, est réélu.

A Lemarche, M. Camille Picard, député-maire, est réélu.

A Ville-sur-Illon, M. Mathis, député-maire, est réélu.

A Vailly (Aisne). — La liste du Cartel des Gauches de M. Doucedame, secrétaire général des Régions dévastées, est élue à une forte majorité.

A Orléans, sont élus: 8 candidats du Cartel des Gauches et 3 candidats de la liste d'Union Républicaine. Le maire, M. Laville, rép. modéré, est en ballottage. Il y a ballottage pour 23 sièges. La majorité du futur Conseil passera, vraisemblablement au Cartel.

A Villa-St-Georges (S. et-O.). — La liste Ledue (soc. S.F.I.O.), bat la liste communiste ayant à sa tête M. Barbacet, député, avec environ 1.000 voix de majorité.

Au Mans. — La liste du Cartel des Gauches est réélue toute entière contre une liste d'Entente Républicaine. Cependant, la liste opposante gagne plus de 1.500 voix sur le scrutin précédent.

A La Flèche. — La liste du Cartel des Gauches est élue entièrement contre le Conseil sortant, qui était du Bloc National.

A Neuville-sur-Oise. — M. Cornudet, sénateur (Union républicaine) est élu.

A Angers. — Sont élus: onze cartellistes dix conservateurs et trois membres d'une liste d'opposition rép. municipale. Il y a ballottage pour 12 sièges. Le maire et quatre adjoints sont battus.

A Nancy. — Une dizaine de candidats de l'Union républicaine sont élus à une faible majorité. Il y a 25 ballottages.

A Epinal. — Les 27 membres de la liste d'Union républicaine sont réélus. La liste du Cartel est battue.

A Bordeaux. — A 23 heures, la situation était la suivante:

A Bordeaux-ville: le Cartel des gauches a la majorité avec 55 à 60 % des suffrages; la liste du Conseil municipal sortant: 40 % et la liste communiste: 5 %.

A Pauillac. — M. Deissier, (dép. cartel.) est élu.

A la Teste. — M. Dignac, dép. Union rép. est élu.

A Bourg. — M. Dellac, député cartelliste, est en ballottage.

A Chartres. — La liste modérée du Conseil sortant passe toute entière dans les deux cantons. M. Bouvard, sénateur (gauche démocratique), est battu avec le Cartel dont il était tête de liste.

A Limoges. — La liste socialiste de M. Betoulle, sénateur-maire sortant, est réélue en entier à une grosse majorité.

A Rochechouart. — La liste socialiste de M. Parvy, député, est élu contre la liste républicaine du maire sortant.

Dans l'Hérault. — A Mont-Blanc. — M. Barthe, (soc.) est élu.

A Lodève. — M. Raffinac, député (rad. soc.) est battu.

A Nîmes. — A 23 heures, tout fait prévoir pour Nîmes un ballottage complet avec avantage pour la liste S.F.I.O. sortante.

A Carmeaux. — La liste S.F.I.O. est élue.

A Albi. — 24 candidats de la liste rad. soc. et 3 de la liste socialiste sont élus.

M. Andrieu, sénateur-maire (gauche rép. démoc.) est battu.

A Perpignan. — Il semble que la liste du Cartel des gauches, ayant à sa tête M. Dalbiez, député radical, ancien ministre, doive être élue avec une grosse majorité.

LA SITUATION A PARIS

Paris, 3 mai. — Le scrutin d'aujourd'hui a donné à Paris 49 résultats définitifs. Il y a 31 ballottages.

Les résultats définitifs se répartissent ainsi, d'après Havas:

Sont élus: conservateurs et libéraux, 4; républicains, 11; rép. de gauche, 19; radicaux indépendants, 5; radicaux et radicaux-socialistes, 1; républicain socialiste, 1; soc. S.F.I.O., 6; communistes, 2.

Les divers partis ne subissent ni gain ni perte. Un seul candidat nouveau est élu: M. Le Provost de Launay au siège de M. Missoff, député, qui ne se représentait pas.

La journée électorale

A ROUBAIX

La consultation populaire s'est déroulée dans le plus grand calme. Dès le matin, et durant toute la matinée, les électeurs se présentèrent très nombreux dans les bureaux de vote.

Lors du dépouillement, un assez grand nombre de curieux attendaient les résultats, particulièrement au bureau de l'Hôtel de Ville, où ces derniers s'étaient centralisés.

Vers minuit 30, M. Wattremez, proclame le résultat général. Durant toute la soirée, une grande affluence stationna en face de nos bureaux où un tableau d'affichage indiquait au fur et à mesure de leur arrivée, les premiers résultats connus.

Aucun incident n'est à signaler.

A TOURCOING

La physionomie de la ville a été très calme pour cette journée d'élections. De bonne heure, les électeurs se sont présentés dans les bureaux de vote, afin de pouvoir disposer de leur dimanche, le temps étant favorable.

Le soir, dès le dépouillement, l'affluence s'est manifestée dans les bureaux, puis à l'Hôtel de Ville, où la salle d'adjudications a réuni nombre de curieux, qui attendaient et commentaient les résultats au fur et à mesure de leur arrivée.

Au « Journal de Roubaix », rue Carnot, où notre service d'affichage était pratiqué, la foule n'a cessé de stationner durant toute la soirée.

BALLOTTAGE

Ainsi que le faisaient prévoir les premiers résultats, le dépouillement du scrutin s'est traduit par un ballottage.

La liste des candidats Républicains, du docteur Leduc, maire sortant, a toutefois une majorité de deux mille voix sur la liste concurrente la plus directe, celle de la solidarité Républicaine, du docteur Dron.

Les socialistes menés par Inghels, sont troisièmes accusant sur les chiffres des élections de 1919 une perte de deux mille voix, qui se retrouvent d'ailleurs à la liste communiste.

Il est à noter que le chiffre d'abstentions a été très faible, comparativement aux dernières consultations électorales.

LES REMERCIEMENTS

A CROIX
AUX ELECTEURS

Les candidats de l'Union Républicaine démocratique et sociale adressent l'appel suivant :

« Le premier tour de scrutin n'a pas donné de résultats définitifs.

» L'imposante majorité que vous nous avez donnée eut assuré le succès si les abstentionnistes, trop nombreux, eussent apporté leur suffrage au bloc républicain démocratique.

» Pour nous, notre devoir est tracé. Nous continuons la lutte sur le terrain sur lequel nous l'avons placée : *Le Bien de la Cité.*

» Dimanche 10 mai, la République fraternelle et sociale sortira victorieuse des urnes.

» A tous ceux qui nous ont marqué leur confiance, nous disons : Merci !

» Vive Croix républicain !

» Les candidats de l'Union Républicaine démocratique et sociale. »

A PARIS

Paris, 3 mai. — Dès ce matin, 8 heures a eu lieu, dans les différentes sections de vote, l'ouverture des scrutins.

A cette heure matinale, seuls étaient venus accomplir leur devoir électoral ceux qui comptaient quitter Paris pour la journée.

LES FEMMES CANDIDATS

Paris, 3 mai. — On sait qu'un certain nombre de femmes se sont présentées. En banlieue, c'est une femme qui, dans chaque commune, est tête de liste des candidatures communistes. A Paris dans la plupart des quartiers, sinon dans tous, une femme a été désignée pour tenir le drapeau des revendications féminines.

Jusqu'ici, les femmes, en vertu de la loi, n'étant pas éligibles, les bulletins à leur nom n'étaient pas comptés. Considérés comme nuls, ils n'intervenaient pas dans le calcul de la majorité pour les candidats masculins. Cette année encore, il devait en être ainsi, et un communiqué dans ce sens, publié par toute la presse, l'indiquait.

Mais hier soir, les mairies ont été avisées que cette procédure était modifiée. Sur l'intervention du ministre de l'Intérieur, la Préfecture de la Seine a fait inviter tous les présidents de sections de vote à tenir compte des bulletins déposés dans l'urne au nom d'une femme.

Dans ces conditions, une « candidate » qui aurait obtenu un nombre de voix suffisant pour qu'elle fût élue ne serait pas proclamée, mais le candidat masculin, serait, soit dans un pareil cas, soit dans celui où le compte des bulletins au nom d'une femme, lui enlèverait la majorité absolue, entraîné en ballottage.

UNE LETTRE DES QUATRE LIGUES POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Paris, 3 mai. — Les Quatre Ligues pour le suffrage des femmes adressent au Préfet de la Seine une lettre le remerciant d'avoir bien voulu accorder toutes facilités aux femmes pour leur permettre d'exposer leur programme municipal. Elles constatent que partout elles furent écoutées avec bienveillance et que c'est dans le calme le plus parfait qu'ont été adoptés les ordres du jour en faveur du suffrage féminin.

D'autre part, les mêmes ligues ont adressé au Président du Sénat une lettre exprimant le regret que le Parlement n'ait pas cru devoir voter en temps utile la loi qui aurait permis aux femmes de participer aux élections municipales.

L'AGITATION RÉVOLUTIONNAIRE

ON DECOUVRE A VARSOVIE UNE FABRIQUE D'EXPLOSIFS

Varsovie, 3 mai. — On annonce qu'à la suite de l'explosion d'une bombe on a découvert, à Varsovie, une fabrique d'explosifs dans un local occupé par le parti agrarien indépendant qui sert les intérêts communistes.

Le nommé Trojanovski qui fabriquait les bombes a été arrêté.

Le député Szopel qui passait la nuit dans ce local faute de logement a été révéillé par l'explosion, mais a déclaré aux journalistes qu'il n'y était pour rien.

Le procureur a fait procéder dans le local à une perquisition au cours de laquelle on a découvert de la pyroxyline dans une serviette. Trojanovski qui est grièvement blessé a été transporté à l'hôpital.

Il est encore hors d'état de fournir au juge des renseignements sur les causes de l'explosion et sur le but de la fabrication de ce matériel explosif.

Le député Szopel a été mis en liberté. L'enquête se poursuit.

De nombreux immeubles fréquentés par les communistes et des membres du parti agrarien indépendant ont été l'objet de perquisitions.

LES PROUESSES AÉRIENNES

UN RECORD BATTU

Un hydravion américain tient l'air pendant plus de 28 heures

New-York, 3 mai. — La marine américaine projette pour le début de cet été d'accomplir sans escale, le vol Californie-Hawaï, avec une escadrille de trois avions.

La distance est de deux mille deux cents milles.

Afin de démontrer la possibilité de ce raid, un hydravion a pris son vol à 10 h. 22, emportant près de 7.000 litres d'essence. Il n'est redescendu que l'après-midi à 14 h. 58, ayant donc tenu l'air pendant 28 heures 36 minutes, et parcouru environ 3.500 kilomètres, distance supérieure à celle qui sépare la Californie des îles Hawaï.

Par cette performance, le record du monde de la durée, qui appartenait aux lieutenants Wead et Price, par 14 heures 53' 44" 2/5, est battu de très loin.

LONDRES-ZURICH ET RETOUR DANS LA MÊME JOURNÉE

Le Bourget, 3 mai. — Selon une dépêche de Londres, le pilote Rogers a, pour la première fois, accompli le parcours Londres-Zurich et retour dans la même journée à bord d'un bi-moteur transportant une tonne et demie de marchandises et des passagers.

Parti de Londres à 6 h. il était à Paris à 8 h. 8, à Bâle à 12 h. 15, à Zurich à 12 h. 45.

Dernière Heure

BILLET PARISIEN

Les résultats du scrutin

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 3 MAI, (minuit).

Il n'est pas encore possible, à l'heure où nous écrivons ces lignes, de dégager des élections, une leçon valable pour l'ensemble du territoire. Mais ceux que nous connaissons des résultats proclamés à Paris, montrent que les partis d'ordre y ont une fois de plus remporté la victoire.

Les positions qu'ils avaient conquises en décembre 1919 l'ont consolidée, et sur certains points, renforcée. En banlieue, le résultat des élections municipales, pour être différent, n'accuse nullement la poussée à gauche escomptée par les communistes et les socialistes.

La fameuse ceinture révolutionnaire fixée autour de la capitale, à en croire L'HUMANITÉ, qui espère que cette ceinture servira un jour à étrangler Paris et la France, présente encore de bien grandes lacunes.

Somme toute, pour l'agglomération de Paris et de sa banlieue, la journée n'a pas été favorable du tout aux partisans du parti marxiste.

Depuis des années, Paris a, tant à la Chambre qu'à l'Hôtel de Ville, une représentation qui ne varie guère, quant à la proportion des partis.

Le temps est loin où Paris était un foyer de révolution toujours prêt à incendier le reste de la Nation. Il reste foncièrement républicain; il ne conçoit la République que dans l'ordre, le respect des droits, des libertés et de la propriété de chacun.

A ce titre, il mérite de représenter la France entière qui, dans l'ensemble, ne comprend pas l'idéal démocratique sans pondération, l'enthousiasme démocratique sans réflexion.

R...

M. LEON DAUDET
candidat aux élections sénatoriales du Maine-et-Loire

Paris, 3 mai. — L'*Action Française* annonce que M. Léon Daudet pose sa candidature au siège sénatorial devenu vacant dans le Maine-et-Loire, par la mort de M. Jules Delahaye.

M. ROBINEAU quitterait la Banque de France

Paris, 3 mai. — On croit savoir que M. Robineau, qui occupe depuis plusieurs années avec la plus haute distinction les importantes fonctions de gouverneur de la Banque de France, a de nouveau insisté auprès du ministre des Finances pour être relevé de sa lourde tâche. Il est probable que cette fois, sa démission sera acceptée.

Un gardien de nuit mortellement blessé par des malfaiteurs à Saint-Denis

Paris, 3 mai. — Vers deux heures ce matin, M. E. Sion, âgé de 62 ans, veilleur au service d'une société de métallurgie, 74, route de la Révolte, à Saint-Denis, au cours d'une ronde a surpris quatre ou cinq individus occupés à dérober des lingots de cuivre rouge dans un magasin de la Société qui se trouve en bordure de la voie ferrée du chemin de fer du Nord. Ces individus le jetèrent sur lui et après l'avoir blessé de plusieurs coups de couteau prirent la fuite. Des gardiens de la paix accourus aux cris du blessé l'ont fait transporter dans un état désespéré à l'hôpital de Saint-Denis.

La Fête nationale polonaise

Une messe solennelle à Paris

Paris, 3 mai. — Ce matin, à 10 h. 45, une messe solennelle a été célébrée en l'église polonaise de l'Assomption, à l'occasion de l'anniversaire de la proclamation de la constitution du 3 mai 1791.

L'ambassadeur de Pologne à Paris et la comtesse Chlapowska assistaient à ce service, ainsi que le personnel de l'ambassade et les membres de la colonie polonaise de Paris.

Le Président de la République et les membres du Gouvernement s'étaient fait représenter à cette cérémonie.

EN BELGIQUE

Un « Te Deum » a été chanté dimanche après-midi en l'église Sainte-Gertrude, à l'occasion du septième anniversaire de l'Indépendance polonaise.

Aux premiers rangs de l'assistance nombreuse, se trouvaient Mgr Micara et le comte Szembek, envoyé extraordinaire du ministre plénipotentiaire de Pologne.

Après la cérémonie, l'orgue a joué les hymnes polonais et belge.

M. TSCHOFFEN
ministre du Travail à l'Exposition des Arts décoratifs à Paris

Paris, 3 mai. — M. Tschoffen, ministre du Travail du Cabinet Theunis, est arrivé à Paris ce matin, venant de Bruxelles.

Il s'est aussitôt rendu à l'exposition des Arts décoratifs pour s'y rendre compte du degré d'achèvement du pavillon national belge.

Le ministre a été reçu par le comte Van der Burch, commissaire général du gouvernement belge qui lui a fait visiter en détail les différentes pièces aménagées à l'intérieur du pavillon.

M. Tschoffen a constaté qu'il restait fort peu de choses à installer pour que le public puisse être admis à visiter les bâtiments.

Il s'est ensuite rendu aux différents stands aménagés par l'industrie privée belge et répartis dans les différents pavillons de l'exposition.

Le ministre du Travail, pendant son court séjour à l'exposition y a rencontré le ministre de Roumanie à Bruxelles, venu visiter les exposants roumains.

UN PETIT VAPEUR SOMBRE AU CANADA

NEUF HOMMES NOYES

Detroit (Etats-Unis), 3 mai. — Un petit vapeur utilisé pour les travaux du port, a sombré au cours d'une tempête, dans le lac Erie (Canada). Neuf hommes de l'équipage ont été noyés.

COURTES DÉPÊCHES

— **Le duc de Connaught** est parti pour Paris.

— **Un grand cirque forain** a été incendié à Perpignan, après la représentation. Les dégâts sont très importants. Une enquête judiciaire est ouverte pour déterminer les causes de cet incendie. Trois artistes de la troupe de l'établissement ont été arrêtés.

Dernières Nouvelles Sportives

FOOTBALL-ASSOCIATION

UNION SPORTIVE SUISSE DE PARIS BAT OLYMPIQUE LILLOIS, PAR 4 A 2

Le match amical Olympique Lillois-Union Sportive Suisse de Paris s'est disputé hier, sur le terrain de l'avenue de Dunkerque, où trois mille spectateurs environ, recroquevillés par une température clémente, s'étaient donné rendez-vous.

Les visiteurs imposèrent leur jeu par une ligne d'attaque excellente, qui sut jouer la passe courte et qui, malgré le brio déployé par la défense lilloise, où Duponcheelle se montra en excellente forme, réussit à marquer quatre jolis buts devant Vandeputte impuissant.

Un pénalty sifflé en faveur des visiteurs, fut botté sans résultat, le keeper lillois ayant dégagé au pied.

LA HOLLANDE BAT LA BELGIQUE PAR 5 BUTS A 0

Dimanche, à Amsterdam, s'est joué le match international instituant aux prises la Hollande avec la Belgique.

L'équipe hollandaise bat l'équipe belge par 5 à 0.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, LUNDI 4 MAI :

Aujourd'hui, sainte Monique; demain, saint Augustin.

124e jour de l'année.

Soleil : Lever, à 5 h. 26; coucher, à 20 h. 05

Lune : Premier quartier du 1er; pleine le 8.

Consultation de nourrissons du Comité roubaisien de protection de l'Enfance : A 15 h. 30, local de la Goutte de Lait.

A 20 h., Hippodrome : Cirque O. Hoste.

A 20 h., Champ de Foire : Cirque Dejongbe.

Bulletin météorologique pour la journée du 4 (Région Nord) : Ciel très couvert avec pluie continue, vent du secteur Sud, 3 à 5 m. Température assez douce, minimum 4°.

Le drame de la rue de la Barbe d'Or

Mort de la victime

Ainsi que tout le faisait prévoir, M. Ernest Vantighem, qui fut blessé par une balle de revolver au ventre par Julien Marcy, cabaretier, rue de la Barbe d'Or, 23, a succombé à sa blessure dans la nuit de samedi à dimanche à l'hôpital de la Fraternité, où il avait été transporté.

PEUGEOT. Voitures 5-10-15-18 CV, tourisme et sport, torpedo et conduite intérieure. Agent: G. Veuant, 40, rue de Lille, Rx. Tél. 14.84. 60700

CERCLE HORTICOLE DE ROUBAIX

Exposition annuelle du printemps

L'exposition annuelle, le grand marché aux fleurs, aura lieu samedi prochain, 9 mai et jours suivants, sur le Grand'Place de Roubaix.

Nul doute que le public roubaisien n'aille en grand nombre visiter cette exposition qui paraît devoir être des plus intéressantes.

Les demandes d'exposants seront encore reçues au début de cette semaine par M. L. Bossut, 21, rue de Beaumont, à Roubaix.

DELAGE livre immédiatement ses 11 CV en conduite intérieure extra légère. Agence générale: René Marien, 13, r. de l'Orphéon, Lille. T. 18.38. 74334

UN NOYE QUAI DU SARTEL. — Dimanche matin, vers 6 h., on a retiré du canal, quai du Sartel, le corps d'un ouvrier apprêteur, Auguste Gille, âgé de 58 ans, qui habitait rue Jules Guesde, Impasse Saint-Louis.

Après les constatations légales, M. Vandamme, commissaire de police du 5e arrondissement, a fait transporter le corps à la morgue de l'Hôpital. On croit que la mort est due à un accident.

BOCK RUBIS. — Excellente bière de table. **Commerçants Alimentation** voir annonces. 78080

UNE FEMME ASPHYXIÉE RUE GALVANI. — M. Vandamme, commissaire de police du 5e arrondissement a été informé dimanche matin, vers 9 h., que Mme veuve Catherine Buillard, née le 5 novembre 1840, à Warcoing (Belgique), demeurant rue Galvani, ne s'était pas vue depuis quelques temps et qu'on craignait qu'un malheur ne lui fût arrivé.

Le magistrat, s'étant transporté rue Galvani et, en pénétrant dans la maison, il constata que Mme Catherine Builliard avait succombé asphyxiée par le gaz; le robinet du réchaud était grand ouvert.

La malheureuse était assise près de la table de sa cuisine. Elle avait dû ouvrir le robinet du réchaud pour préparer son souper. Prise sans doute d'une syncope, elle n'aura pas pu allumer le réchaud et aura été surprise par les émanations du gaz, des voisins avaient d'ailleurs entendu des plaintes dans la soirée de samedi, à 20 heures.

Toute idée de crime ou de suicide doit être écartée, car rien n'avait été dérangé dans la maison, où personne n'avait pénétré avant l'arrivée de la police.

LA NOUVELLE 10 C.V. 2 LITRES « LE ZÈBRE », toutes carrosseries disponibles. Meilleurs références. THERSSEN, LEPAULT & Cie, 10, rue d'Alsace, Roubaix. (Tél. 6.28). 78018

MATERIEL ELECTRIQUE. Gros, 1/2 gros, détail. A. Decoulange, Roubaix. 66065

CROIX

UNE CONFERENCE AUX DAMES et AUX JEUNES FILLES. — Les femmes et les jeunes filles de la paroisse de Saint-Pierre, à Croix, se sont réunies dans la salle du Cercle, le jeudi 30, pour entendre M. Houttemane, instituteur des écoles officielles de Mouscron, traiter une question importante: « L'autorité dans la famille ». Conférence d'expériences, fruits d'études et d'observations souvent vérifiées, qui constate que les enfants n'acceptent pas l'autorité familiale parce qu'on n'a pas la fermeté de la leur imposer. C'est pourtant le devoir strict des parents de se faire respecter, obéir, de maintenir leur autorité qui est une puissance reçue de Dieu pour mener à bien l'éducation de leurs enfants, et ils ne formeront la volonté de leurs enfants qu'en leur apprenant à obéir, à vouloir obéir.

M. Houttemane termine son instructive causerie, émaillée d'exemples pratiques, en souhaitant aux petits Français d'être élevés suivant des principes fermes. Ce serait pour eux le meilleur garant d'un avenir heureux.

WASQUEHAL

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — M. Macquet, contrôleur des contributions directes, se tiendra à la disposition des contribuables à la Mairie, mercredi, 6 mai, de 14 h. 30 à 16 h.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Le paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires aura lieu à la Mairie, vendredi, 8 mai, de 9 à 11 h., pour les commerçants payant mensuellement.

CYSOING

LES BUREAUX DE LA MAIRIE seront fermés aujourd'hui lundi, 4 mai, toute la journée.

Tragique cambriolage à Bondues

Un malfaiteur est tué par un maraîcher qu'il tentait de cambrioler

Samedi s'est déroulé au hameau du Coquinage, à Bondues, un drame rapide. Un cambrioleur qui après avoir brisé un carreau cherchait à s'introduire dans l'habitation d'un vieux maraîcher, a été tué d'un coup de fusil, tiré par ce dernier.

Voici sur ce tragique cambriolage les renseignements que nous avons recueillis:

Samedi vers 19 h., M. Louis Boulenguier, 69 ans, se trouvait dans son habitation avec un ami, M. Paul Vandamme, et tous deux fumaient leur pipe en devisant tranquillement quand ils eurent leur attention attirée par le va et vient devant la maison d'un individu. Le vieux maraîcher chargea un fusil allemand et s'embusqua tandis que son ami faisait le guet d'un autre côté.

UN CARREAU BRISÉ, UN COUP DE FEU

A peine avaient-ils tous deux pris place qu'un carreau d'une petite fenêtre donnant sur le jardin tombait en morceau. Un homme apparut dans l'encadrement.

Sans hésiter devant cette apparition M. Boulenguier fit feu sur l'individu qui s'effondra.

L'ARRIVÉE DE LA POLICE

M. Paul Vandamme après avoir constaté que le cambrioleur était hors d'état de nuire, courut prévenir le garde Dubar qui ne tarda pas à arriver accompagné de M. le docteur Duquenne.

Le praticien constata que le malfaiteur avait été atteint d'une balle à l'aine gauche et qu'une hémorragie interne s'était produite.

AVANT DE MOURIR LE CAMBRIOLEUR AVOUE

Entre temps le garde Dubar interrogeait le blessé qui déclara se nommer Edmond Metterch, 29 ans, demeurant à Marcq-en-Barœul, rue Moreau, 8 (Section du Pont). Il ajouta qu'il était venu pour voler et qu'il avait un complice. Néanmoins il ne voulut pas nommer ce dernier qui, semble-t-il, s'était enfui aussitôt après la détonation.

Le malfaiteur avait à peine fait ces déclarations qu'il rendait le dernier soupir.

A LA RECHERCHE DU SECOND MALFAITEUR

La gendarmerie de La Madeleine s'est aussitôt rendue sur les lieux et a commencé son enquête pour découvrir le complice de Metterch tandis que le Parquet de Lille était avisé.

Les soupçons des gendarmes se portèrent sur un nommé Robert Loncke, 20 ans, ami de Metterch et qui avait passé avec lui l'après-midi de samedi.

Au domicile de Robert Loncke, on apprit que celui-ci, rentré vers 9 h. 30, samedi soir, c'est-à-dire quelques instants après le crime, à l'heure où son complice rendait le dernier soupir, qu'il avait fait ses paquets et était parti brusquement avec son amie.

On croit qu'il a pris la direction de la Belgique.

Sur la table, près du lit, un long couteau de cuisine, très effilé, indiquait qu'en cas d'arrestation, le coupable présumé eût rendu chèrement sa liberté.

LE PASSÉ DE METTERCH

Metterch qui est très mal noté et soupçonné d'avoir commis, il y a environ six mois, un vol de 6.000 francs au préjudice de M. Boulenguier, avait été condamné il y a deux ans, à deux ans de prison pour attaque nocturne à main armée.

PREMIÈRE COMMUNION
pour les plus jolis cadeaux, voyez
BIJOUX CACAN r. Neuve, 29-31 LILLE Tél. 11.24

PROMOTION VIOLETTE

Le « Journal officiel » publie les nominations et avancements qui ont été faites à l'occasion de diverses cérémonies présidées par un membre du gouvernement:

1. **Officiers de l'Instruction publique.** — M. G. Lechantre, professeur de musique à Roubaix.

2. **Officiers d'Académie.** — MM. Bétremieux, président de société d'éducation post-scolaire à Hem; Boisnier, directeur à Roubaix; Guyot, administrateur de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole de la rue Saint-Vincent-de-Paul, à Tourcoing; Percy, vice-président de l'Association des Anciens Elèves de l'Institut Colbert, à Tourcoing.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, LUNDI 4 MAI :

Hôtel de Ville: Bureaux ouverts au public de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h.

Caisse d'Epargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Etablissement municipal de bain: de 9 à 11 h. 30 et de 14 à 18 h. 30.

Bibliothèque communale: de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.

CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE
Formation des listes électorales

Le maire de Tourcoing donne avis que la liste des électeurs à la chambre départementale d'agriculture est déposée, jusqu'au 2 juin 1925, au Secrétariat de la Mairie où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les demandes en inscription ou en radiation devront être formées avant et au plus tard le 2 juin 1925.

ARGENT TROUVÉ en vendant vos bijoux or, argent, dentiers, jusque 20 fr. la dent. Grand choix régulateurs, garnitures, réveils. Montres 1re Communion garanties 5 ans. Vandeplancke, rue du Hase, 33, Tourcoing. 78153

PAPIERS PEINTS. — Choix considérable. Bas prix. Droguerie Reynaud, Tourcoing. 78068

DÉMÉNAGEMENTS par wagons capitonnés et automobiles. — Vidanges. — Petit bois cassé. Henri DAEL, 19, rue Nationale, Tourcoing. 518

Remise de médailles aux clercs des études des notaires de l'arrondissement de Lille

La chambre des notaires de l'arrondissement de Lille, dans sa séance du mercredi 29 avril 1925, a procédé, dans la salle des réunions de la compagnie des notaires de Lille, 7, rue de Puébla, à la remise des médailles aux clercs des études des notaires de l'arrondissement de Lille, ayant plus de 25 ans de présence dans la même étude, en reconnaissance de leurs longs services.

Me Meurillon, à Comines (1873-1925); A. Dupont, chez Me Mory, à Lannoy (1878-1925); H. Despretz, chez Me Duchange, à Roubaix (1880-1925); E. Noël, chez Me Delerolière, à Ascq (1883-1925); A. Delahaye, chez Me Bigo, à Marcq-en-Barœul (1883-1925).

Médailles d'argent. — MM. A. Verghote, chez Me Bayart, à Roubaix (1887-1925); L. Deschamps, chez Me Mory, à Lannoy (1890-1925); L. Labatre, chez Me Duprez, à Roncq (1891-1925); L. Dorget, chez Me Bayart, à Roubaix (1893-1925); J. Dupuich, chez Me Dewinne, à Tourcoing (1893-1925); G. Malfait, chez Me Fontaine, à Roubaix (1895-1925); G. Rousseau, chez Me Devaux, à Tourcoing (1895-1925).

Médailles de bronze. — MM. J. Clarisse, chez Me Ghesquière, à Tourcoing (1896-1925); E. Dubois, chez Me Poissonnier, à Roubaix (1898-1925); H. Despinoy, chez Me Mory, à Lannoy (1899-1925); A. Hellin, chez Me Fontaine, à Roubaix (1900-1925); J. Lefebvre, chez Me Fontaine, à Roubaix (1902-1925); H. Marthe, chez Me Ghesquière, à Tourcoing (1902-1925); L. Zète, chez Me Ghesquières, à Tourcoing (1902-1925); L. Decourcelle, chez Me Mory, à Lannoy (1903-1925); E. Savin, chez Me Delerolière, à Ascq (1904-1925); H. Watteel, chez Me Duchange, à Roubaix (1905-1925).

La remise de ces médailles fut précédée d'une délicate allocution de Me Vanlaer, président de la chambre des notaires de l'arrondissement de Lille, et suivie de vins d'honneur.

Cette fête fut empreinte de la plus grande cordialité et MM. les notaires comme leurs clercs en gardent le meilleur souvenir.

LILLE

UNE SITUATION LAMENTABLE. — Dans une mansarde au plafond effondré, vivent seuls depuis trois semaines, époque à laquelle la mère est entrée à l'hô